



## SAINT-CHRISTOPHE

Conseil Municipal du 5 septembre 2025-17h30

<https://saint-christophe-tarn.fr>

Présents : Thierry MALIET, Jean-Pierre CATHALA, Patrick FAUCOU, Nathalie GERME, Françoise MUSI, Angélique VIGUIER, Lionel CROS, Katja ZWEERUS

Secrétaire de séance : Françoise MUSI

### 1 – Validation du PV du 17 juin 2025 et nomination d'un ou d'une secrétaire

PV validé – Secrétaire de séance : Françoise MUSI

### 2 - Parole aux Conseillers-ères :

- **SIVOM (Françoise Musi)** : le Projet d'établissement a été validé, gros travail mené par la directrice et son adjoint. Il a été voté en délibération le transfert du Coustil à la commune de Salles mais les démarches juridiques ne sont pas simples, du fait que si Salles est propriétaire du terrain, le Sivom est quant à lui possesseur des bâtiments dont il assume toujours la responsabilité (assurances, entretien....) mais ce bâtiment cédé pour un franc symbolique fait l'objet de transactions juridiques pour être en conformité avec la loi.
- **Le Ségala Music Tour** (Patrick Faucou) ; évènement prévu le 6 septembre 2025 : le compteur de chantier est posé pour permettre le déroulement de la manifestation, coût 300 € environ. Katja a passé le grirobroyeur sur le terrain Tressol pour permettre aux voitures de stationner. Elle a du coup nettoyé le terrain Moldonaers, réserve pour la nidification des oiseaux au sol.
- **Médicobus – 3CS** – l'information sera diffusée aux habitants et mis sur le blog. Pour notre secteur, ce bus sera positionné à la salle des Sébies et permettra une offre de soins proche de chez soi pour ceux ou celles qui n'ont pas de médecin ou dentiste à proximité.
- **SSIAD** – l'AG est prévue le 16 septembre prochain à Almayrac – Angélique y participera
- **ADMR** – l'AG est prévue le 26 septembre à 16 h00 à Mirandol

### 3 – Point sur les projets en cours :

- **Point sur la maison communale** : Maitre HUDRISIER a donné ses conclusions, suite à l'action en justice du Collectif.

Il existe une pétition en ligne contre la destruction de la Maison Montarry : quelques questions se posent : faut-il faire une communication aux habitants ? ou bien un référendum sachant que nous sommes depuis le 1<sup>er</sup> septembre en période pour les futures élections et que cela nécessiterait une durée de deux mois ?

Katja fait une proposition : reculer la future salle de façon à ne pas détruire la maison

Montarry, dans le but de faire un pas vers le groupe opposant et réfléchir à son devenir pour tenir compte de son histoire que nous rappelle Thierry.

Suite à une rencontre avec l'architecte, qui suggère de déposer une demande de permis modificatif, notamment sans la démolition de la maison Montarry, avant toute autre démarche, il convient de prendre rdv avec l'avocat pour mesurer les risques juridiques.

- **Point sur la passerelle** : Celle-ci est installée. Il reste encore les escaliers à fixer et la rambarde à poser.
- **Changement de notaire** : c'est celui de Cordes qui gèrera les affaires.
- **Poursuite du chemin en cours** sur la portion avec Alain Reynes. qui fait venir un géomètre du fait de modifications liées au ruisseau. Reste à poser des piquets et barbelés pour clôturer le champ.
- **PLU** : un commissaire enquêteur Monsieur Jean Louis BASTIDE de Rodez désigné par le Tribunal Administratif de Toulouse, fera deux permanences : le 27 octobre 2025 de 16 H à 19 H et le 27 novembre 2025 de 9 H à 12 H.. Les habitants peuvent soit par mail (saintchritophe.mairie@gmail.com), soit par l'intermédiaire de la mairie, soit en le rencontrant lui faire part de ce qui pourrait faire part de leurs observations sur ce projet)
- Des travaux sont en cours dans l'Eglise de St Christophe : pose de tirants, plâtre.....
- **Sentier des Hameaux**, un habitant de la commune n'a pas encore signé la convention de passage sur du privé, donc en attente pour l'envoi du dossier.

Séance levée à 19h30

**Prochain conseil municipal le 8 octobre 2025**